

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers adhérents,

Nous abordons notre troisième rentrée après cette longue et éprouvante crise sanitaire marquée par la mise en berne du lien social.

Malgré deux périodes de confinement, des mois d'interdiction de cours en présentiel, les contraintes du port du masque et du pass sanitaire, notre association a tenu bon.

Elle a tenu bon grâce à la solidarité de l'ensemble de ses membres : ses adhérents qui lui ont témoigné leur soutien, ses professeurs qui ont fait preuve d'une coopération exemplaire, ses gestionnaires qui ont fait de leur mieux et ont tout mis en œuvre pour obtenir les aides financières prévues par l'État.

Ces aides ont permis d'atténuer les pertes de recettes dues à la baisse prévisible des inscriptions.

Au terme de ces deux années de crise, nous constatons que près d'un tiers de nos adhérents ont encore hésité à s'inscrire et à reprendre le chemin des salles de cours.

Ce constat n'est pas propre au CADREF : il est partagé par de nombreuses associations et par plusieurs lieux de culture, cinémas et théâtres notamment.

Au seuil de cette nouvelle rentrée 2022-2023, nous souhaiterions redonner à tous nos adhérents le goût de la culture vivante, de l'art partagé, de l'exercice physique dans la bonne humeur, en un mot le plaisir d'apprendre et d'échanger dans la convivialité qui constitue la raison d'être du CADREF.

Venez ou revenez vous inscrire au CADREF et encouragez vos proches et vos amis à s'inscrire avec vous. N'hésitez plus, venez découvrir les nouveaux programmes et les activités inédites que vos professeurs vous ont préparés pour la prochaine rentrée.

Et notez sur vos agendas que les Journées Portes Ouvertes auront lieu les 20 et 21 septembre 2022 dans les locaux du CADREF, 249 rue de Bouillargues à Nîmes. Nous vous y accueillerons avec plaisir et vos professeurs seront là pour vous présenter leurs programmes.

Pour terminer, permettez-moi de reprendre le message adressé aux adhérents par l'une de ses plus fidèles représentantes, déléguée de cours, qui participe activement depuis plusieurs années à la vie du site cévenol du CADREF :

"Maintenant le flambeau est entre nos mains. Nous avons bien conscience que Le CADREF, la culture qu'il nous apporte, l'amitié qu'il fait naître, C'EST NOUS. Nous en sommes à la fois l'armature, la chair et les bénéficiaires. Il sera ce que nous en ferons ou ne sera plus. Longue vie au CADREF et à ses adhérents !"

Tout est dit.

Simone CLEMENT, Présidente du Conseil d'Administration

LE CADREF

Le CADREF du Gard Université de la Culture Permanente et du Temps Libre est une association reconnue d'intérêt général, ouverte à toute personne sans condition d'âge, de résidence, de diplôme ou de niveau scolaire ou universitaire.

Il est implanté sur 7 sites : Nîmes, Alès, Bagnols sur Cèze/Saint-Gervais, Le Grau du Roi, Le Vigan/Sumène, Sommières et Villeneuve lez Avignon.

Il bénéficie du parrainage de l'Université de Nîmes, dans le cadre d'une convention de partenariat entre ces deux structures.

Il adhère à l'Union Française des Universités Tous Ages (UFUTA).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Elles sont définies avec précision dans l'annexe 1 au Règlement Intérieur du CADREF établie par le Conseil d'Administration et intitulée "***Conditions Générales d'Adhésion et d'Inscription***".

Ce document peut être consulté dans son intégralité sur le site internet du CADREF ou être adressé par mail.

LES INSCRIPTIONS SONT PRISES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Par courrier

En envoyant le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement au secrétariat du CADREF, 249 rue de Bouillargues, 30000 NÎMES.

Sur le site internet du CADREF

Vous avez la possibilité de créer **votre compte adhérent** sur le site internet www.cadref.com et de vous inscrire en ligne **en réglant par carte bancaire** à partir du 5 septembre pour les anciens adhérents et du 19 septembre pour les nouveaux.

Le bulletin d'inscription pour l'année 2022/2023 est disponible page 11.

Pour tous renseignements ou modifications :

S'adresser au secrétariat de Nîmes, tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au 04.66.36.99.44.

RAPPEL

Stand au forum des associations de Bagnols le : samedi 10 septembre

LES TARIFS 2022-2023

Adhésion à l'association : 50 €

Un litige est en cours entre le CADREF et l'administration fiscale : le 16 mars 2022, la Direction des Finances du Gard a décidé de remettre en cause dorénavant l'autorisation, accordée à notre association le 9 juin 2017, de délivrer des reçus fiscaux pour les cotisations versées par ses adhérents. En fonction de la réponse qui sera faite au recours que nous avons adressé le 6 mai 2022 contre cette décision qui remet en cause l'autorisation initiale accordée par l'administration fiscale, le CADREF pourra ou non délivrer les reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôt pour les cotisations versées lors de la rentrée 2022-2023. En tout état de cause, notre association est déterminée à mettre en œuvre toutes les voies de recours contentieux afin que son bon droit soit rétabli.

Frais d'inscription aux cours :

Le tarif est indiqué pour chaque discipline en fonction du nombre de séances programmées dans l'année.

Dans le cadre du Fonds de Solidarité Culture, une réduction de **35 €** pourra être accordée sur la première inscription sur présentation de l'avis d'impôt 2022 indiquant le Revenu Fiscal de Référence (voir le détail dans le chapitre "Le Fonds de Solidarité Culture" p. 15).

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

REPRISE DES COURS LE LUNDI 3 OCTOBRE 2022

VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : Du 22 octobre au soir au 7 novembre au matin

NOEL : Du 17 décembre au soir au 3 janvier au matin.

HIVER : Du 18 février au soir au 6 mars au matin.

PRINTEMPS : Du 22 avril au soir au 9 mai au matin.

ASCENSION : Du 17 mai au soir au 22 mai au matin.

FIN DES COURS SUR 26 SÉANCES

Cours du lundi : 19 juin 2023 Cours du jeudi : 1 juin 2023

Cours du mardi : 23 mai 2023 Cours du vendredi : 9 juin 2023

Cours du mercredi : 24 mai 2023 Cours du samedi : 3 juin 2023

LIEUX DES COURS :

Maison des associations (ancienne caserne), Route de Lyon à Bagnols.

Maison Laure Pailhon, Rue Léon Alègre à Bagnols.

Salle La Coquillone à St Gervais

Golf Club d'Uzès, Pont des Charrettes, à UZES.

Sommaire

MODALITÉS D'INSCRIPTION	2
VACANCES SCOLAIRES	3
HISTOIRE	5
HISTOIRE DE L'ART	5
APPROCHES DE L'ART CONTEMPORAIN (NOUVEAU)	5
HISTOIRE DES MYTHES ET DES CIVILISATIONS	6
LA GRANDE RUSSIE	7
SCIENCES HUMAINES	8
PARTAGER LA MUSIQUE.....	8
GÉOPOLITIQUE.....	9
ACTIVITÉS PHYSIQUES	10
INITIATION GOLF	10
BULLETIN D'INSCRIPTION 2022/2023	11
MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA individuel	13
BULLETIN DE CANDIDATURE aux élections de délégué(e)s	16

HISTOIRE

HISTOIRE DE L'ART

<u>Professeur</u>	Muriel ALLE							
<u>Lieu</u>	Salle La Coquillone à St Gervais							
<u>Jour/Horaire</u>	Mardi			13h30 - 15h30		ou	15h30 - 17h30	
<u>Dates</u>	18/10	22/11	13/12	17/01	14/02	21/03	18/04	23/05
<u>Tarif</u>	82 €							

- Les Ballets Russes et Picasso : le spectacle de Parade en 1917
- Matisse : tailler à vif dans la couleur : les papiers découpés et le vitrail de la Chapelle de Vence
- Vous avez dit pépins ?... ce que les pommes de **Cézanne** donnent à penser
- Le regard des statues : **la statue dans le jardin**
(Découverte de Bacchus dans le jardin de Nervi – Farhad Ostovani)
- **Leonor Fini** : magicienne du rêve

Cycle : LES GRANDS TABLEAUX EXPLIQUÉS

- **Georges de la Tour** : *Le tricheur à l'as de carreau*
- **Hokusai** : *La vague*

APPROCHES DE L'ART CONTEMPORAIN (NOUVEAU)

<u>Professeur</u>	Muriel ALLE							
<u>Lieu</u>	Salle La Coquillone à St Gervais							
<u>Jour/Horaire</u>	Mardi			14h00 - 16h00				
<u>Dates</u>	04/10	08/11	29/11	03/01	31/01	14/03	11/04	09/05
<u>Tarif</u>	82 €							

Entre sensation de fumisterie ou perplexité, il n'est pas toujours simple d'aborder l'art contemporain. Ce cours se veut une approche en guise de « réconciliation » avec l'art de notre temps, à la découverte d'artistes reconnus ou plus discrets qui n'envahissent

pas forcément l'espace médiatique mais n'en développent pas moins une véritable recherche artistique et produisent des œuvres de grande qualité.

- **FABIENNE VERDIER** : l'art de danser avec la matière
- **AGNES THURNAUER** : la couleur des mots
- **GESTES INEDITS de l'art contemporain** : gommer, dégommer !
(de Robert Rauschenberg à William Kentridge)
- **L'ART ET LA MATIERE** : le génie de la cire
(de Anish Kapoor à Mona Oren)

HISTOIRE DES MYTHES ET DES CIVILISATIONS

<i>Professeur</i>	Marie BENEL	
<i>Lieu</i>	Maison des Associations	
<i>Jour/Horaire</i>	Lundi	9h00 - 10h30
Cours hebdomadaires (26 séances)		
<i>Tarif</i>	110 €	

BÊTES FANTASTIQUES ET ANIMAUX MYTHIQUES

De tous temps, les hommes ont établi avec les animaux d'étranges rapports. Il y avait ceux qu'ils chassaient et ceux qui les menaçaient, ceux qui partageaient leur vie autant que ceux qui les hantaient la nuit, ceux qui existaient réellement comme le cheval, le lion, le taureau, le paon, le serpent et ceux qui se cachaient derrière leurs mythes, leurs légendes.

Les hommes, dès la plus haute antiquité, firent des animaux, les messagers entre le visible et l'invisible. Ils les chargèrent de leurs rêves, de leurs terreurs, de leurs croyances et de leurs espoirs.

Des cours illustrés de projections numériques, seront la base de l'année universitaire : Minotaure, Chimère, Griffon, Sphinx, Harpies, Sirènes, Salamandre, Phénix, etc...

LA GRANDE RUSSIE

<i>Professeur</i>	Irina TCHOULKINA-MENEZ						
<i>Lieu</i>	Maison Laure Pailhon, Rue Léon Alègre à Bagnols.						
<i>Jour/Horaire</i>	Vendredi				14h00 - 16h00		
<i>Dates</i>	18/11	25/11	09/12	06/01	13/01	27/01	03/02
	10/02	17/03	31/03	07/04	14/04	12/05	
<i>Tarif</i>	110 €						

Les secrets de l'histoire

Les secrets de l'histoire seront notre fil conducteur en cette nouvelle année. Après la tenue d'enquêteur enfilée en 2021-2022, il vous faut la changer contre celle d'agent secret !

Derrière chaque grand événement qui a forgé l'Histoire russe se cache une énigme. De nombreux dossiers sous scellés afficheront les faits les plus surprenants de la vie privée de personnages plus au moins romantiques, plus au moins romanesques, plus ou moins terrifiants sur lesquels nous n'avons pas fini d'enquêter. Nous allons pénétrer les plus secrètes organisations de l'URSS, puis de la Russie; nous allons découvrir les plus dévastatrices catastrophes du XX et du XXI siècle comme par exemple la catastrophe de Tchernobil.

L'âme slave nous dévoilera ses profondes blessures au travers des œuvres d'Alexandre Soljenitsyne, Andreï Sakharov et tant d'autres.

Soyez certains que riches de ces informations vous commencerez à mieux comprendre le pacifisme du peuple russe faisant écho à la violence de ses dirigeants !

Cherchons à démêler le vrai du faux ensemble !

SCIENCES HUMAINES

PARTAGER LA MUSIQUE

<i>Professeur</i>	Pierre BOITET							
<i>Lieu</i>	Salle La Coquillone à St Gervais							
<i>Jour/Horaire</i>	Lundi				14h30 - 16h30			
<i>Dates</i>	10/10	21/11	12/12	16/01	13/02	20/03	17/04	15/05
<i>Tarif</i>	82 €							

Huit séances pour partager la musique et découvrir l'évolution de ses grands courants esthétiques occidentaux, replacés dans leur contexte historique et culturel.

L'objectif est de donner des repères et des clés pour renforcer le plaisir de l'écoute.

Chaque mois, exploration d'un domaine particulier autour d'un compositeur-phare. Les séances sont illustrées d'exemples musicaux, d'iconographie, de vidéos et d'une approche des partitions, afin de mieux comprendre les « recettes » de composition et d'aller plus loin dans l'émotion.

Aucune connaissance technique n'est évidemment requise.

Enfin, une discographie est fournie à l'issue de chaque séance afin que chacun puisse prolonger ses découvertes musicales et les approfondir selon ses goûts.

Au programme cette année :

Du Moyen-âge à la Renaissance et grands courants contemporains

Conférence 1 La lyrique médiévale des troubadours et trouvères : une Europe musicale

Conférence 2 Musique concrète, musique électroacoustique et utilisation de l'ordinateur

Conférence 3 Musique des Églises orientales, musique grégorienne, éclosion de la polyphonie.

Conférence 4 Minimalisme, micro-polyphonie et musique spectrale : une nouvelle approche du temps musical

Conférence 5 Les grands maîtres du XV^e : messes et chansons

Conférence 6 Messiaen, Dutilleux, Boulez : une trilogie française au sommet

Conférence 7 Entre Moyen-Âge et Renaissance : un foisonnement créatif.

Conférence 8 Passé revisité et chemins d'ouverture : entre A. Pärt et K. Stockhausen

GÉOPOLITIQUE

<i>Professeur</i>	Philippe JETUR							
<i>Lieu</i>	Salle La Coquillone à St Gervais							
<i>Jour/Horaire</i>	Lundi				14h30 - 16h30			
<i>Dates</i>	07/11	28/11	05/12	23/01	30/01	13/03	03/04	22/05
<i>Tarif</i>	82 €							

- **Les Organisations Politiques Internationales (ONU – FMI – OMC – PAM...)**
De l'ONU au FMI en passant par l'Otan et l'Unicef, leurs rôles et leurs puissances.
- **La Problématique de l'Eau**
Ou il y en a trop ou trop peu, quels sont les risques et les enjeux ?
- **Les Énergies (Fossiles & Renouvelables)**
Où en est-on – Quels sont les risques et les enjeux ?
- **L'Afghanistan**
Où en est le pays après le retour des Talibans ?
- **Les Pays Scandinaves & les Pays Baltes**
De la neutralité à l'adhésion à une force internationale, de l'occupation à l'indépendance.
- **L'Ukraine vs Russie (1 an après l'invasion Russe)**
Où en est-on ?
- **La Turquie et l'OTAN**
Un allié ou un ennemi rusé ?
- **Les blocs d'Influence (USA – RUSSIE – CHINE...)**
La nouvelle répartition du Monde.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

INITIATION GOLF

Golf Club d'Uzès.

1^{ère} session d'octobre à décembre :

8 séances d'une heure à partir du 6 octobre

2^{ème} session de mars à mai :

8 séances d'une heure à partir du 9 mars

Attention, prévoir dès la première séance un règlement de 16 Euros à la Direction du Golf Club d'Uzès (soit 2 Euros par séance).

Groupes de 8 personnes environ. Sessions de 8 séances d'1 heure.

<i><u>Professeur</u></i>	Nicolas PEREZ		
<i><u>Lieu</u></i>	Golf Club d'Uzès		
<i><u>Jour/Horaire</u></i>	Niveau 1	Jeudi	10h00 - 11h00
	Niveau 2	Jeudi	11h00 - 12h00
<i><u>Tarif</u></i>	1 ^{ère} session	95 €	
	2 ^{ème} session	95 €	

BULLETIN D'INSCRIPTION 2022/2023

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. Fixe : **Tél. Mobile :**

Email :

Année de Naissance : **Sexe :** F H

S'il s'agit d'une 1^{ère} inscription comment avez-vous connu le Cadref ?

Publicité Recommandation

Quelle est votre situation professionnelle ?

Retraité(e) En activité En activité partielle En recherche d'emploi

Quelle est ou a été votre origine professionnelle ?

Agriculteur Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise
 Enseignant Cadre fonction publique ou privée
 Profession libérale Employé public ou privé Ouvrier

***L'adhésion sous-entend l'acceptation du Règlement Intérieur,
des Conditions Générales d'Adhésion et d'Inscription.***

PAIEMENTS FRACTIONNÉS :

Le 1^{er} chèque ou prélèvement doit être d'un montant supérieur ou égal à 50€

Vous avez la possibilité de régler en 3 ou 4 fois, soit :

- Par **chèque**, en les renvoyant avec votre bulletin d'inscription, ils seront mis à l'encaissement à un mois d'intervalle autour du 15 du mois. **Pas de centimes SVP.**
- Par **prélèvement**, en renvoyant le mandat de prélèvement signé accompagné de votre RIB/IBAN. **Pas de centimes SVP.**

Choix des disciplines au dos



Veillez indiquer les disciplines choisies

Histoire de l'Art	13h30		X	82 €	=	
	15h30		X	82 €	=	
Approches de l'Art contemporain			X	82 €	=	
Histoire des Mythes			X	110 €	=	
La Grande Russie			X	110 €	=	
Partager la Musique			X	82 €	=	
Géopolitique			X	82 €	=	
Golf 1 (1 ^{ère} session) <input type="checkbox"/> jeudi 10h Golf 2 (1 ^{ère} session) <input type="checkbox"/> jeudi 11h			X	95 €	=	
Golf 1 (2 ^{ème} session) <input type="checkbox"/> jeudi 10h Golf 2 (2 ^{ème} session) <input type="checkbox"/> jeudi 11h			X	95 €	=	

Sous Total :

Cotisation : + 50 €

Pour le Fonds de Solidarité Culture je fais un don de (donnant droit à réduction d'impôt) :

Total :

Soutien (voir conditions d'éligibilité page 15) : **— 35 €**

(Joindre impérativement l'avis d'imposition 2022 avec revenu fiscal de référence) _____

Total :

*Bulletin à renvoyer, accompagné du règlement, au
CADREF, 249 rue de Bouillargues, 30000 NÎMES.*

Carte d'étudiant à disposition dans votre espace adhérent sur le site internet du CADREF. **Sinon merci de joindre à votre bulletin d'inscription une enveloppe timbrée à votre adresse.**

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA individuel

IDENTIFICATION DU CRÉANCIER :

CADREF - 249 Rue de Bouillargues - 30000 Nîmes

Identifiant Créancier SEPA : FR88ZZZ85D8D9

RÉFÉRENCE DU MANDAT

RUM (à remplir par le CADREF) :

Conditions générales d'utilisation de votre mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le CADREF à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de paiement du CADREF. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

IDENTIFICATION DU CLIENT

En ce qui vous concerne, nous avons besoin des éléments suivants :

Nom :

Prénom :

N° et Rue :

Code postal : Ville.....

VOS COORDONNÉES BANCAIRES :

BIC :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IBAN :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Joindre obligatoirement un RIB

VOTRE SIGNATURE

Date : Ville :

Date de signature de votre mandat

Lieu de signature de votre mandat

--

Échéancier au dos

ÉCHÉANCIER POUR L'ANNÉE 2022/2023

Le 1^{er} prélèvement doit être égal ou supérieur à 50€.

Les prélèvements se font autour du 15 du mois.

Pas de centimes SVP

Montant total dû : . , €

Dates au format mois/année

1^{er} prélèvement : . , € /

2^{ème} prélèvement : . , € /

3^{ème} prélèvement : . , € /

4^{ème} prélèvement : . , € /

LA GESTION DU CADREF

LE CADREF EST → UNE ASSOCIATION → GÉRÉE PAR SES ADHÉRENTS

L'implication des adhérents est une condition essentielle pour assurer la pérennité de l'association.

Les adhérents élisent des délégués qui élisent un Conseil d'Administration. Les fonctions de Délégué et d'Administrateur sont exercées à titre bénévole. La motivation nécessaire pour exercer ces fonctions trouve sa justification dans la mission d'intérêt général assurée par l'Association : **ouverture à la culture pour tous et maintien du lien social.**

LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ASSOCIATION

Elle est entièrement prise en charge par :

Nathalie FAUCHER, Directrice

Isabelle WEILL, Adjointe

LES MEMBRES DU BUREAU

Simone CLEMENT, Présidente, Monique ALLIER CHAY, Vice-Présidente, Jean Pierre HERMANTIER, Trésorier, Elisabeth JABOT, Secrétaire, Daniel JULIEN, Trésorier Adjoint, Christian COLSON, Secrétaire Adjoint, Claude CHARDOUNAUD, Jean-Michel FABRE et Hélène LALIS, Chargés de Mission.

RESPONSABLE DU SITE DE BAGNOLS: Claire NORD GADEA

LE FONDS DE SOLIDARITÉ CULTURE

Le Conseil d'Administration du CADREF a décidé en 2019 de constituer un Fonds de Solidarité Culture. Celui-ci a pour objectif de favoriser l'accès aux cours organisés par notre association pour les adhérents disposant de revenus modestes, en leur accordant une aide à l'inscription. Il s'agit d'un fonds dédié qui est alimenté :

- 1) par les dons effectués par les adhérents désireux de participer à cette action solidaire, soit en permettant l'arrondi du montant de leur(s) inscription(s), soit en adressant directement un don au CADREF. Il est rappelé que notre association étant reconnue d'intérêt général, les donateurs continueront à bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de leur don.
- 2) par les subventions accordées par les collectivités territoriales au titre du Fonds de Solidarité Culture.
- 3) par les dons effectués par les entreprises et organismes privés au titre du Fonds de Solidarité Culture dans le cadre des dispositions du Code Général des Impôts.

Le Conseil d'Administration du CADREF définit chaque année le montant de l'aide accordée et les conditions que doivent remplir les adhérents pour pouvoir bénéficier de cette aide. Le Fonds de Solidarité Culture est redistribué chaque année dans la limite des ressources affectées.

Pour l'année 2022-2023, une aide à l'inscription de 35 € pourra être accordée aux adhérents qui, sur l'avis d'impôt 2022, justifient d'un Revenu Fiscal de Référence inférieur à 15 547 € pour une personne seule et à 29 008 € pour un couple soumis à imposition commune.

CADREF
BULLETIN DE CANDIDATURE
aux élections de délégué(e)s
2022/2023

Je, soussigné(e).....

déclare être candidat(e) aux élections de délégué(e)s

2022/2023, pour la discipline ou activité :

.....

Niveau :

Jour et horaire :

Nom de l'enseignant :

Fait à :

Le :

Signature :

LES DÉLÉGUÉS DE COURS

Ils ont un rôle statutaire : Participation chaque année à l'Assemblée Générale : vote du compte financier et tous les 3 ans, élection d'un nouveau Conseil d'Administration.

Ils ont un rôle fonctionnel : au sein de leur cours, liens entre les étudiants, les Professeurs, l'Administration.

Modalités pratiques.

Le délégué de cours est élu, en début d'année universitaire, pour 1 an, par les adhérents du cours dans la proportion de 1 délégué pour 1 à 20 étudiants.

Pour déposer votre candidature, il suffit de remplir le bulletin ci-dessus et de le retourner au Secrétariat du Cadref avec votre inscription : par courrier ou sur place au Cadref. L'élection des Délégués aura lieu, dans chaque cours, à partir de la 2^{ème} semaine de la rentrée.